

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 2

Artikel: Quelques mots sur la question du revolver pour les officiers à pied
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fort incomplète d'ailleurs, puisqu'elle n'a été faite que de mémoire, d'après les seuls documents du corps d'attaque sans ceux du corps de défense, et plutôt à titre d'impressions de touriste que de chronique d'annotateur — nous remercierons hautement ici M. le commandant en chef et MM. les officiers du XII^e corps français du bienveillant et généreux accueil qu'ils ont daigné faire aux trois officiers suisses et surtout de la sympathie qu'ils ont, à cette occasion, constamment manifestée à l'égard de notre pays et de notre armée.

Puissent les liens ainsi formés dans d'aimables et instructives journées se maintenir et se fortifier pour le plus grand profit de la neutralité helvétique et de la paix perpétuelle entre les deux républiques séparées par le Jura !

Annexe : Tableau des cantonnements du corps d'attaque de Limoges pendant la 2^e période des manœuvres de 1881.

QUELQUES MOTS SUR LA QUESTION DU REVOLVER POUR LES OFFICIERS A PIED

On sait que le haut Conseil fédéral a adopté en 1878 pour les troupes montées un modèle de revolver de même calibre que celui des guides (mod. 1872 transformé) et de construction analogue.

Ce revolver a aussi été vendu à prix réduit à tous les officiers montés ou à pied qui en ont fait la demande.

Cependant ces derniers sont loin d'être satisfaits de leur nouvelle arme. On reproche à celle-ci les inconvénients suivants :

- a) Poids trop considérable ;
- b) Volume trop grand qui rend l'arme peu transportable ;
- c) Recul trop violent, cause de déviation du projectile ;
- d) Munition trop volumineuse et trop lourde.

Pour remédier à ces inconvénients il est de toute nécessité de réduire le calibre. C'est ce qu'a compris la commission chargée de préaviser sur l'adoption d'un nouveau modèle. En effet, cette commission a dû faire depuis deux ans des essais avec des revolvers de calibre réduit (9 mm.) et être même arrivée à se convaincre qu'un revolver d'environ 7 mm. de calibre pouvait remplir toutes les conditions de pénétration et de précision que l'on est en droit d'attendre d'une arme de guerre de ce genre.

C'est sur ces bases que furent construits divers modèles dont les plus parfaits, comme armes de guerre, ont été présentés par M. le lieut.-colonel R. Schmidt, qui étudie cette question depuis nombre d'années et auquel nous devons déjà de posséder les modèles de 1872 et de 1878.

Voici quelques détails sur les trois derniers modèles Schmidt sur

lesquels la commission aura sans doute à se prononcer prochainement.

Le plus ancien en date est le

Revolver de 1880, calibre 9 mm.

Ce revolver est de construction analogue au modèle 1878, avec un perfectionnement important (de M. Déchorin à St-Etienne) consistant en un arrêt fixé à la porte de charge et dont le but est de suspendre à volonté la fonction du chien, de manière à ce que, lorsque la porte de charge est ouverte, la pression du doigt sur la détente fasse tourner le cylindre tout en laissant le chien au repos. Il résulte de cette disposition que, soit pour charger les 6 cartouches, soit pour extraire les douilles, il suffit d'ouvrir la porte de charge et de presser la détente cinq fois de suite pour que les ouvertures se présentent successivement en regard de l'ouverture de charge.

Par ce perfectionnement ingénieux l'extraction des douilles se fait si facilement que l'extraction automatique (dont nous parlerons plus loin) n'a plus qu'une utilité très contestable.

Une autre innovation ingénieuse que M. le lieut.-colonel Schmidt a introduite est celle de la *poche-crosse*, qui consiste en une poche en cuir garnie de tôle, servant d'étui au revolver et qui se porte au moyen d'une courroie passée en bandoulière. On peut, par un simple mouvement, fixer le revolver à l'extrémité de la poche, laquelle se trouve alors former une crosse très commode, qui permet de prolonger jusqu'à 100 mètres et au-delà la portée utile du tir à cause de la facilité de l'enjouement. Pour détacher le revolver de la crosse il suffit de la pression du pouce sur un bouton placé à la poignée de celle-ci.

L'ensemble de la construction de l'arme est élégante, solide et permet le démontage sans le secours du tourne-vis.

Nous indiquerons plus bas les principales mesures de ce modèle comparé aux autres.

Ce modèle a été essayé en mars 1881 par la commission, mais celle-ci ne se prononça pas encore cette fois désirant tenter auparavant une plus grande réduction de calibre dans les revolvers avec ou sans extracteur automatique.

C'est pour se conformer à ce désir que M. le lieut.-colonel Schmidt a construit les deux modèles suivants au calibre de 7,5 mm.

Revolver de 1881 avec extracteur Krauser.

La construction générale est la même, toute proportion gardée, que celle du 9 mm., sauf l'adjonction de l'extracteur automatique.

Cet extracteur, placé du côté droit de l'axe du cylindre, est mis en action par le choc que produit le chien en se désarmant, de sorte que la douille du coup précédent est rejetée au dehors chaque fois

qu'un nouveau coup part ; cependant, comme l'extracteur ne commence à agir qu'au second coup (pour ne pas extraire une cartouche chargée), il faut tirer un coup de plus, à vide, pour extraire la dernière douille. La charge s'opère par la gauche du cylindre.

Ce système qui paraît au premier abord très avantageux, puisque les douilles n'ont pas besoin d'être extraites une par une, présente cependant, comme arme de guerre, de graves inconvénients. Le système d'extraction enlève au chien une partie notable de sa force de percussion et, pour peu que les douilles adhèrent trop fortement dans les chambres, ou que l'extracteur ne joue pas librement, le chien n'a plus assez de force et il se produit des ratés. En outre sa manipulation pendant la charge exige une grande habitude, ou tout au moins certaines précautions, pour éviter soit des départs involontaires, soit l'extraction de cartouches chargées.

Nous arrivons maintenant au 3^e modèle, soit le

Revolver de 1881. Construction Schmidt.

Ce modèle est la réduction du modèle de 1881 au calibre 7,5 mm. (avec ou sans poche-crosse).

Nous avons vu que le modèle de 1880 ne laissait rien à désirer sous le rapport de la simplicité, de la solidité et surtout de la sûreté dans le fonctionnement. Les mêmes qualités se retrouvent au même degré dans le modèle 7,5 mm. Le poids de l'arme et de la munition sont diminués et cependant la précision est sensiblement la même ainsi que la pénétration du projectile, comme on peut s'en convaincre par le tableau comparatif suivant.

MODÈLE	Calibre mm.	Longueur mm.	Poids gr.	Rayons de dispersion		Pénétration dans sapin cent.
				100 %	50 %	
Revolver suisse mod. 1878	10,4	280	1000	10 cm.	4 cm.	6,3
Revolver Schmidt » 1880	9	240	785	8	3,5	6,7
Revolver Schmidt » 1881	7,5	240	710	9,7	3,5	7
Revolver allemand » 1879	10,6	—	—	21	9	7,3
Revolver belge » 1878	9	—	—	33	14	5,3
Revolver italien » 1873	10,4	—	—	48	20,5	6,3

Comme comparaison nous avons donné les résultats de tir obtenus avec les revolvers allemand, belge et italien.

Il y a lieu de remarquer, quant à la précision, que le rayon du cercle contenant le 50 % des coups indique mieux le degré de précision.

sion que celui du cercle contenant tous les coups parce que, dans ce dernier cas, il suffit d'un seul coup anormal pour changer considérablement le résultat tandis que ce coup influera moins sur le 50 %. On peut donc admettre que les revolvers des calibres 9 et 7,5 ont la même précision et que cette précision est légèrement supérieure à celle du calibre 10,4.

Ces résultats de tir ont été obtenus sur le chevalet, où le recul n'a que peu d'influence sur le résultat du tir. Il en est tout autrement du tir à bras franc, dans lequel la manière de tenir l'arme en main produit des différences d'autant plus grandes que le recul est plus violent. Il est évident que le revolver de moindre recul, c'est-à-dire celui de 7,5 mm. fournira aussi en pratique le tir le plus régulier.

A ce propos nous émettrons le voeu que les nouveaux revolvers soient réglés pour le tir à bras franc que fournit un tireur ayant bien son arme en main. Les revolvers mod. 1878, qui sont réglés pour toucher le centre au tir au chevalet, portent tous trop haut à gauche dans le tir à bras franc, circonstance qui rend le tir difficile et décourage les commençants.

Munition.

Les cartouches pour les trois calibres sont construites dans les meilleures conditions, avec inflammation centrale et enveloppe de papier autour du projectile. Du moment qu'il est admis que les résultats balistiques sont les mêmes, il n'y a pas à hésiter pour le choix du calibre, puisque la cartouche de moindre calibre est plus légère et coûte moins cher.

Voici quelques termes de comparaison pour les cartouches des calibres de 10,4 et 7,5.

	Longueur de la cartouche. mm.	Poids de la cartouche. gr.	Longueur du projectile. mm.	Poids du projectile. gr.	Poids de la charge. gr.
Calibre 10,4	32	47,5	16	12,5	4
Calibre 7,5	35	44,5	16,5	7	0,7

Tels sont en résumé les quelques renseignements que nous sommes en état de fournir à nos lecteurs sur la question du revolver. Les armes que nous venons de décrire ont été remises au Département militaire ; il ne nous reste plus qu'à attendre la décision qui sera prise en haut lieu au sujet du modèle définitif. Espérons que cette décision ne sera pas cette fois renvoyée aux calendes grecques, car il y a plusieurs années que les officiers à pied attendent la solu-

tion de cette question et il nous semble qu'elle est arrivée aujourd'hui à pleine maturité.

S'il était permis à l'auteur de ces lignes d'exprimer son avis comme officier à pied, il n'hésiterait pas à déclarer que nous nous contenterions d'un quelconque des trois modèles de M. le lieut.-colonel Schmidt, lesquels remplissent toutes les conditions d'une excellente arme de guerre et de précision, mais que, pour les motifs indiqués plus haut, nous donnerions en première ligne la préférence au modèle de 7,5 mm. sans extracteur.

LE TIR DE GUERRE DANS L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE

Quelques mots sur la direction du feu dans le dernier Cours de tir pour officiers d'artillerie, à Thoune.

Depuis un certain nombre d'années, le besoin de donner plus d'unité à la conduite du tir de nos différentes batteries se faisait vivement sentir.

Faute de règlement spécial sur la matière, chaque capitaine s'était plus ou moins fait sa petite méthode à sa façon, généralement basée sur ses nombreuses expériences, ou, trop souvent aussi, sur une profonde connaissance des points de repère de la ligne de tir et de l'emplacement des cibles. La hausse étant à peu près connue d'avance, le premier coup tombait volontiers très près du but et toute la direction du feu consistait en un tâtonnement par petites quantités dans lequel on ne tenait aucun compte de la dispersion du tir.

On a trop souvent oublié que chaque coup tiré avec une même hausse appartient à une gerbe, plus ou moins étendue suivant la distance et dont la trajectoire normale forme le centre, et que, par conséquent un coup isolé peut aussi bien appartenir à la partie extérieure de cette gerbe qu'à sa partie centrale.

La conduite du tir, chacun le sait, se divise en deux parties : trouver la bonne hausse et ensuite détruire le but. La hausse trouvée, la destruction du but n'est plus qu'une affaire de temps.

La faible quantité de munitions dont nous disposons dans nos écoles ne nous permettant pas d'exercer cette partie du tir, contentons-nous d'apprendre l'autre et cessons d'apprécier la qualité de nos tirs d'après le nombre des touchés.

La brochure de M. le lieutenant-colonel Wille sur « *Le tir de guerre dans l'artillerie de campagne* », contient des règles tout à fait pratiques à ce sujet et c'est l'étude de cette brochure et de ses différentes applications qui a fourni la base du programme du cours de tir auquel nous avons été appelés l'année dernière.